

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK**

1461, RUE PRINCIPALE

SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK (QUÉBEC) JOA 1K0

inspecteur@st-remi-de-tingwick.qc.ca

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**PROPRIÉTÉ VISÉE PAR LA DEMANDE**

Adresse complète :

Numéro de lot :

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom :

Adresse complète :

Téléphone :

Courriel :

 Propriétaire même que le requérant.**Si non, fournir :** Procuration ou Acte notarié**En plus des coordonnées du propriétaire****NATURE DE LA DEMANDE** Bâtiment principal Bâtiment accessoire Opération cadastrale Autres**CONDITIONS D'ACCEPTATION D'UNE DÉROGATION MINEURE**

Nous vous informons que l'acceptation d'une demande de dérogation mineure doit répondre aux critères suivants :

- Elle doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme;
- Elle doit porter sur une disposition du règlement de zonage ou du règlement de lotissement autres que celles qui sont relatives à l'usage et à la densité d'occupation du sol;
- Elle ne peut non plus porter sur une disposition réglementaire adoptée en vertu des paragraphes 16° et 16.1° du deuxième alinéa de l'article 113 et des paragraphes 4° ou 4.1° du deuxième alinéa de l'article 115 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Une dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application du règlement de zonage ou de lotissement a pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui la demande;
- Une dérogation mineure ne peut être accordée si elle porte atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- Une dérogation mineure peut être accordée à l'égard de travaux en cours ou déjà exécutés, dans le cas où ces travaux ont fait l'objet d'un permis de construction et ont été effectués de bonne foi.

NOTE : Une demande de dérogation mineure est sujette à l'approbation, par résolution, du conseil municipal.

OBJET DE LA DEMANDE

Veillez indiquer quel élément de votre projet nécessite l'obtention d'une dérogation mineure :

CONTEXTE

Veillez indiquer les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer aux dispositions du règlement de zonage ou de lotissement existantes :

JUSTIFICATION

Veillez indiquer quel préjudice sérieux vous cause l'application de la réglementation dans la réalisation de votre projet :

IMPACT

Veillez indiquer, selon vous, quels impacts aura votre projet sur les propriétés voisines, si la dérogation mineure est accordée :

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC LA DEMANDE

Selon votre situation, différents documents doivent être fournis :

- Un plan de construction à l'échelle des constructions projetées, le cas échéant;
- Pour une construction existante, un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre et démontrant clairement la nature de la dérogation demandée;
- Pour une construction projetée, un plan projet d'implantation ou un certificat d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre démontrant clairement la nature de la dérogation demandée;
- Toute autre information connexe requise pour fins de compréhension de la demande;
- Paiement de 200 \$.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets.

Date

Signature du requérant